

Rendez possible la réussite des entrepreneur.se.s sur notre territoire en soutenant IBV !

Initiative Bièvre-Valloire est l'une des 206 associations du réseau Initiative France. Son rôle est d'accompagner et de financer les créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise sur le secteur de la Bièvre, en accordant des prêts d'honneur à taux 0 %.

Pourquoi une adhésion ?

Comme toute association, Initiative Bièvre-Valloire regroupe des membres qui adhèrent à l'association.

En tant qu'entrepreneur.e en cours de remboursement de prêt d'honneur, **vous pouvez adhérer à IBV à titre personnel uniquement**. Grâce à la déduction fiscale de 66 %, une adhésion de 50 € = 17 € ! Vous pourrez adhérer avec votre entreprise une fois le remboursement de votre prêt d'honneur terminé. En complément de votre adhésion, il est possible de faire un don, pour apporter une contribution plus importante aux actions d'Initiative Bièvre-Valloire.

A quoi sert ma contribution ?

En soutenant notre association, vous contribuez au maintien et au déploiement des actions en faveur des entrepreneurs du territoire !

Chaque année, IBV c'est :



50 chefs d'entreprise financés



180 chefs d'entreprise suivis et accompagnés



Une quarantaine de bénévoles experts mobilisés auprès des entrepreneurs



Des évènements de mise en réseau entre entrepreneurs locaux et partenaires de la création d'entreprise



© Initiative Bièvre-Valloire

5 bonnes raisons d'adhérer à Initiative Bièvre-Valloire

1.

Vous contribuez au développement économique de votre territoire

Nous finançons et accompagnons les créateurs, repreneurs, développeurs d'entreprise, en octroyant des prêts d'honneur personnel, sans intérêt, ni garantie.

Avec votre contribution, vous participez à faire naître et croître les entreprises du territoire tout en contribuant au développement de l'esprit entrepreneurial.

3.

Vous favorisez la pérennité de notre association

Comme chaque association du réseau Initiative France, nous finançons et accompagnons les entrepreneurs qui en ont besoin, gratuitement tout au long de leur projet entrepreneurial.

Avec votre contribution, vous manifestez votre soutien à notre modèle reconnu d'utilité publique, et contribuez à sa pérennité.

5.

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts

Particulier : réduction de 66 % du don réalisé dans la limite de 20 % du revenu imposable.

2.

Vous donnez du sens à votre expérience

Pour être entrepreneur, il faut savoir s'entourer des bonnes personnes et des bonnes compétences au bon moment.

Avec votre contribution, vous vous donnez la possibilité de témoigner sur votre expérience et votre entreprise au bénéfice d'autres entrepreneurs.

4.

Vous intégrez un réseau d'entrepreneurs et d'experts bénévoles

Nos experts bénévoles sont des chefs d'entreprise, des professionnels reconnus du monde de l'entreprise, experts-comptables, banquiers, juristes, avocats...

Avec votre contribution, vous bénéficiez de nouvelles opportunités de rencontres et d'échanges et rejoignez une communauté avec une large diversité de profils !

MES COORDONNÉES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

MA CONTRIBUTION

Je m'engage à soutenir les actions d'Initiative Bièvre-Valloire en adhérant à titre personnel en tant que :

Entrepreneur.e en cours de remboursement 50 €

Je souhaite faire un don en complément de mon adhésion : €

ADHESION	DON
50 €	+ €
CONTRIBUTION TOTALE = €	

MON REGLEMENT

CB via HelloAsso (<https://www.helloasso.com/associations/initiative-bievre-valloire/formulaires/2>)

Chèque à l'ordre d'Initiative Bièvre-Valloire

Virement (IBAN : FR76 1382 5002 0008 7774 0985 995 - BIC : CEPAFRPP382)



Date :

Signature :

Grâce à notre agrément fiscal, vous bénéficiez de 66 %* de réduction d'impôts.

Une contribution de 100 € = 34 € après déduction fiscale !

*dans la limite de 20 % du revenu imposable

Bulletin à retourner par mail à contact@initiative-bievre-valloire.fr ou par courrier à : Initiative Bièvre-Valloire - 15 rue Charles Lindbergh ZAC Grenoble Air Parc - 38590 St Etienne de St Geoirs